

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

SOUS-DIRECTION DE LA POLITIQUE DES FORMATIONS DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL, TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL Bureau des Enseignements Technologiques et Professionnels 1 ter, Avenue de Lowendal 75700 PARIS 07 SP tél : 49.55.42.14	NOTE DE SERVICE DGER/POFEGTP/N99-2055 DATE : 01 JUIN 1999
LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE à Messieurs les Directeurs Régionaux de l'Agriculture et de la Forêt	
OBJET : Programme du module MG5 du baccalauréat professionnel de l'enseignement agricole	
DATE DE MISE EN APPLICATION : sessions 2000 et 2001	
PLAN DE DIFFUSION : Administration centrale - Diffusion B Directions Régionales de l'Agriculture et de la Forêt Directions de l'Agriculture et de la Forêt des D.O.M. Hauts commissariats de la République des T.O.M. Inspection Générale de l'Agriculture Conseil Général de l'Agronomie Coordination des Inspections de l'Enseignement Agricole Etablissements Publics Nationaux et Locaux d'Enseignement Agricole Unions Nationales Fédératives d'Etablissements Privés	
POUR INFORMATION : Organisations Syndicales de l'Enseignement Agricole Public Fédérations d'Associations de Parents d'Elèves de l'Enseignement Agricole Public	

**Sous-directeur de la Politique des Formations
de l'Enseignement Général, Technologique et professionnel**

Edgar LEBLANC

Baccalauréat professionnel : programme du module MG5

Dans le cadre du thème de l'objectif 3 « les grands ensembles régionaux de l'Union Européenne », l'ensemble régional européen à étudier pour la session 2000 sera l'Europe anglo-saxonne et scandinave : Irlande, Royaume-Uni, Danemark, Suède, Finlande.

Pour la session 2001, l'ensemble régional européen à étudier sera l'Europe méridionale : Portugal, Espagne, Italie, Grèce.

Des indications bibliographiques seront fournies au printemps 2000 pour la préparation de la session 2001.